

Affiché le : 20 février 2026

AVIS

Le Maire de Bagnères de Luchon informe ses administrés que la prochaine séance du conseil municipal aura lieu le 25 février 2026 à 18h00, salle du conseil municipal en mairie.

ORDRE DU JOUR

Présentation du procès-verbal de la séance du 18 décembre 2025.
Information relative au régime de délégation.

AFFAIRES COMMUNALES

Affaires financières

1. Demande de prise en charge sur la régie d'avance auprès du budget de la ville pour un mandat spécial au maire.
2. Régularisation de la délibération du quart des crédits en dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2026, du budget assainissement.
3. Régularisation de la délibération du quart des crédits en dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2026, du budget principal.
4. Demande d'autorisation de versement d'une avance à la subvention 2026 au Centre Communal d'Action Sociale avant le vote du budget primitif 2026 de la commune.
5. Aide financière au « Luchon Louron Cyclisme » pour l'organisation de la coupe de France d'Enduro 2025.

Affaires ressources humaines

6. Ouverture de postes temporaires à la ville - Saison 2026
7. Création d'un emploi de responsable du service urbanisme.
8. Renouvellement du contrat de chargé.e de mission « Petites Villes de Demain »
9. Modification du tableau des emplois permanents.

Urbanisme

10. Modification N°1 du règlement façades.

AFFAIRES REGIE DU CENTRE EQUESTRE

Affaires financières

11. Régularisation de la délibération du quart des crédits en dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2026, du budget du centre équestre.

12. Questions diverses.

Bagnères de Luchon, le 20 février 2026,
Le Maire,
Eric AZEMAR

